

| **Société**



# ENGAGEMENT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA LUTTE POUR LA DÉMOCRATIE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PAR NYIRINDEKWE INNOCENT\*<sup>1</sup>

## *Résumé*

Dans le combat pour la démocratisation encore en chantier en République Démocratique du Congo, l'apport de l'Église catholique a toujours été d'un appui de taille. Mais la question pendante est celle de savoir, alors que le projet démocratique tel que vécu dans nos pays semble être un rituel dénué d'efficacité symbolique (Achille Mbembe), quel a justement été l'apport de l'Église pour une culture véritablement démocratique en RDC. Si elle a été limitée dans son action, quelle voie convient-il d'entrevoir pour que son action soit réellement le vivier d'une nouvelle ère au Congo-Kinshasa? Répondre à ces préoccupations, telle est la visée de cette réflexion.

*Mots clés:* Église catholique, démocratie, engagement, contestations politiques, République démocratique du Congo

## *Abstract*

The contribution of the Catholic Church has always been an invaluable support to the struggle for democracy at its early stage in the Democratic Republic of the Congo. However, the unanswered question is to evaluate what has exactly been the Church contribution for a true democratic culture in DRC when the democratic process in our countries seems to be a ritual devoid of meaning besides being symbolically inefficient. In case the church has been restricted in its intervention, what should be the exit ways so that its action can really be a breeding ground for a new era in Congo-Kinshasa? Answering these concerns is the target of this paper.

*Key words:* Catholic church, Democracy, Commitment, political protests, Democratic Republic of the Congo.

## 1. INTRODUCTION

L'on peut s'accorder avec Kasereka Kavwahirehi à dire qu'« un des apports fondamentaux des Églises au débat public et, donc, à la vitalité de la cité, sera d'attirer davantage l'attention sur l'humain comme horizon de toute politique authentique.<sup>2</sup> » C'est une manière de montrer la nécessité pour les Églises de s'investir dans les débats publics et politiques en vue de la limitation de l'injustice sociale<sup>3</sup> et des

---

\* Professeur à l'Université de Goma et Recteur de l'Université Catholique La Sapientia de Goma (UCS-Goma).

dégâts y afférents. Dans un contexte des contestations politiques et des conflits permanents entre acteurs politiques, cela s'est imposé de soi en République démocratique du Congo en faisant appel à l'intervention de la société civile dont l'Église catholique. Jugée plus ou moins neutre par rapport aux différents groupes en confrontation et jouissant d'un capital symbolique inestimable, l'Église catholique s'est engagée dans le combat pour obtenir l'extinction des foyers de tensions. Comment est-elle arrivée à prendre le devant dans un contexte aussi trouble et critique ? Quelles ont été les limites de son engagement ? En cheminant avec l'*analyse MOFF*<sup>4</sup>, nous voudrions, dans cette réflexion, dégager la mesure dans laquelle l'Église s'est investie dans ces combats politiques, les opportunités qui ont rendu possible son engagement, les forces dont elle a disposé et les écueils qui en ont limité la portée. En faisant aussi appel à l'*approche diachronique*<sup>5</sup>, nous voudrions, en situant l'intervention de l'Église dans l'histoire, comprendre à quel moment son engagement s'est imposé dans le cheminement vers la démocratisation de la République démocratique du Congo.

Après avoir présenté le contexte de contestation politique et de confrontation armée, nous aborderons la question de l'implication de l'Église dans le champ sociopolitique et la crise congolaise depuis l'époque coloniale jusqu'aux élections du 30 décembre 2018, en passant par l'accord cadre de la Saint Sylvestre et en mettant un accent particulier sur les élections de 2006, 2011 et 2018. Dans la suite, nous évaluerons le parcours du travail de l'Église et nous en présenterons les limites en ouvrant une brèche des perspectives.

## **2. ENTRE CONTESTATION POLITIQUE ET CONFRONTATION ARMÉE**

Bien qu'il soit appelé, depuis 1997, République Démocratique, le Congo-Kinshasa semble avoir encore un long chemin à parcourir en matière de démocratie. Ce mot qui faisait sonner l'ère de la gloire et de la prospérité, en annonçant de nouveaux jours en RDC après la longue période de la dictature de Mobutu, ne sera qu'un écho pour les Congolais. Alors que les travaux de la Conférence Nationale Souveraine annonçaient déjà l'ère de la (re)démocratisation du pays, ce forum national finira dans une pure désolation à cause du boycott que lui a réservé le pouvoir en place. Comment peut-on comprendre l'adhésion du peuple congolais à l'option armée de l'AFDL sinon à partir non seulement de la désolation engendrée par le boycott des clauses de la CNS par le régime de Mobutu, mais aussi du sentiment que le changement du régime devenait

<sup>2</sup> KASEREKA KAVWAHIREHI, *Le prix de l'impasse. Christianisme africain et imaginaires politiques*, Bruxelles, P.I.E LANG, 2013, p. 457.

<sup>3</sup> G. BERTRAND, « Avant-propos », dans John Rawls, *La justice comme équité. Une reformulation de théorie de la justice*, Paris, La Découverte, 2003, p. 6.

<sup>4</sup> J. OTEMKONGO MANDEFU YAHISULU, *Guerre des méthodes en sciences sociales. Du choix du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats*, Paris, l'Harmattan, 2018, p. 167.

<sup>5</sup> J-L. LOUBET DEL BAYLE, *Initiation aux méthodes en sciences sociales*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 348.

impossible par les voies pacifique et démocratique ? Cependant, on peut aussi se demander si la voie et le choix des armes arriveraient à offrir au peuple congolais la démocratie qui était pourtant son aspiration la plus profonde. Ayant pris le pouvoir en annonçant de nouveaux jours en RDC, la nouvelle mouvance n'accordera pas d'attention aux rêves et revendications des opposants politiques au pouvoir de Mobutu<sup>6</sup>. Elle s'accordera plutôt à instituer un régime similaire à celui qu'il semblait combattre en « mettant en place un texte constitutionnel appelé le décret-loi constitutionnel n°005 du 27 mai 1997 relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir en RDC<sup>7</sup> » et « repoussa la main tendue par l'opposition interne et suspendit toutes activités des partis politiques.<sup>8</sup> »

En effet, constate Jean Otemikongo, « *le Président L.D. Kabila et son AFDL n'avaient pas en tête l'idée de poursuivre le processus de démocratisation engagé depuis sept ans avant (1990). Il s'agissait plutôt de remettre le chronomètre politique à zéro pour redémocratiser le pays pendant une nouvelle période de deux ans, sous l'autorité de l'AFDL, en vue de consolider les acquis de la libération* ». <sup>9</sup> S'il faut affirmer, à la suite de Phidias Ahadi Senge Milemba, que « *la République démocratique du Congo est devenue un pays démocratiquement sinistré*<sup>10</sup> », il faut aussi garder à l'esprit l'influence et la teneur que les guerres sanglantes et les divisions intérieures ont sur la marche du pays vers la démocratie. Dans ce sens, Achille Mbembe affirme que « *la RDC semble avoir évolué à califourchon sur une double trajectoire : celle des États rongés de l'intérieur par la discorde et dont la continuité des élites au pouvoir dépend en grande partie de leur capacité à instrumentaliser la violence et celle des sociétés ayant perdu leur « état civil » et qui ont basculé dans le désordre et « l'état de guerre*<sup>11</sup>. »

Ce qu'on semble s'interdire de voir dans un tel système où règne l'exclusion<sup>12</sup>, c'est justement que celui-ci ne peut qu'engendrer des moments de fortes tensions et des situations d'incertitude. C'est là même la cause du non aboutissement de la Conférence

<sup>6</sup> Lire KÄ MANA, *Changer les imaginaires. Pour sortir de la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo*, Paris, Izuba, 2015. Lire plus précisément la partie intitulée « Les guerres du Kivu et leurs significations politiques », pp. 25-40.

<sup>7</sup> P. AHADI SENGE MILEMBA, *Les élections en zone post-conflit et la survie du Rassemblement Congolais pour la Démocratie en République démocratique du Congo. Essai de sociologie électorale à Goma*, Mémoire de DES (2011-2012), Université de Kisangani, Inédit, p. 62

<sup>8</sup> J.-P. MBWEMBWA KALALA, *Institutions politiques de la République démocratique du Congo. Des origines à nos jours*, Kinshasa, éditions universitaires africaines, 2009, p. 115.

<sup>9</sup> Cité par P. Ahadi Senge Milemba, *Op. Cit.*, pp. 62-63.

<sup>10</sup> P. AHADI SENGE MILEMBA, « La démocratie à l'épreuve des accords du 18 octobre et 31 décembre en République démocratique du Congo », dans Pole Institute, *République D. du Congo. La démocratie dans l'impasse. Quel miracle fera bouger les lignes*, Goma, Pole Institute, 2017, p. 71.

<sup>11</sup> A. MBEMBE, « Les logiques de transformations sociales. » in Damon J. et Igue J.O (Dir.) *L'Afrique de l'ouest dans la compétition mondiale. Quels atouts possibles ?* Paris, Karthala, 2003, p. 200.

<sup>12</sup> Lire I. MPOZE., « Les politiques d'exclusion et la problématique de l'État en Afrique », dans B. AWAZI MBAMBI KUNGUA (Dir.), *Philosophies africaines, études postcoloniales et mondialisation néolibérale. Variations africaines et diasporiques* (Afroscopie 8), Paris, l'Harmattan, 2018, pp. 73-84.

nationale souveraine<sup>13</sup> et expliquant l'émergence, dans le champ politique, de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), sous la houlette de Laurent Désiré Kabila, qui finit par chasser Mobutu du pouvoir en 1997. La chute du président Mobutu, la présence sur le sol congolais des FDLR armés et non armés, la marginalisation de toutes les forces sociopolitiques qui n'avaient pas soutenu ou participé à la campagne militaire de l'AFDL contre Mobutu, les contradictions internes au sein du pouvoir à Kinshasa et ses difficultés à entretenir les intérêts de ses parrains de la région des Grands Lacs Africains et de l'Occident, sans oublier l'avidité mafieuse et les relents hégémoniques de ces derniers, venaient de constituer un cocktail Molotov qui finit par exploser le 02 août 1998. La résiliation par le gouvernement de Laurent Désiré Kabila de la coopération militaire conclue avec ses parrains ougandais, rwandais et burundais, devenus trop encombrants, en avait servi de détonateur. C'est ce contexte qui fera naître le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) contre le régime de Laurent Désiré Kabila (créé le 12 août 1998 qui rassembla, outre l'aile rwandophone dissidente de l'AFDL, ce mouvement insurrectionnel hétéroclite, engendra une pluralité des groupes<sup>14</sup>). Des groupes armés s'installèrent et aggravèrent la situation dans une région explosive où les conflits identitaires, de longue date, ont généré des milices de toutes sortes<sup>15</sup>.

Pendant des années, pour paraphraser Isidore Ndaywel è Nziem, l'occupation effective des espaces, sans être assortie d'un effort d'organisation, s'accompagna de la multiplication de milices armées, sous les ordres des seigneurs de guerre, c'est-à-dire des personnalités qui, en instrumentalisant le désordre ambiant, utilisaient des moyens violents pour atteindre des objectifs économiques ou pour résoudre à leur avantage des conflits locaux<sup>16</sup>. Ainsi, le recours aux armes se présenta à la fois comme une ressource et une stratégie pour accéder au pouvoir, pour accumuler la richesse par l'exploitation illégale des ressources naturelles du Congo ou tout simplement pour attirer l'attention de

<sup>13</sup> Il y a lieu de signaler que déjà lors de la tenue de la Conférence nationale souveraine, des exclusions flagrantes ont été dirigées contre des congolais invités et techniciens de la Conférence épiscopale du Zaïre. Le nom de Mgr Kanyamachumbi Patient, Secrétaire Général de la CEZ au moment de la CNS est emblématique surtout que Mgr Monsengwo, homme d'Église de son rang et Président de la CNS, a cautionné son exclusion à la participation à la CNS alors qu'il le connaissait très bien comme congolais.

<sup>14</sup> Le Mouvement de libération du Congo (MLC), le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/aile Kisangani Mouvement de Libération (RCD/KML), le Rassemblement Congolais pour la Démocratie Nationale (RCD/N) qui occupèrent, chacun, des portions importantes du territoire national.

<sup>15</sup> À l'instar de l'Union des Patriotes Congolais (UPC) de Thomas Lubanga et des Maï-Maï dans le Kivu. À ces groupes se sont greffés d'autres issus de l'étranger tels que les anciens éléments des Forces Armées Rwandaises (ex FAR), les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), les Interhamwe, la Lord's Resistance Army (LRA), les Allied Democratic Forces (ADF), la National Army for Liberation of Uganda (NALU). Cf. BUCYALIMWE MARARO, « Chronologie commentée des troubles militaro-politiques et des guerres à l'Est de la RDC », in J. KANKWENDA MBAYA et F. MUKOKA NSENDA (Dir.), *La République Démocratique du Congo face au complot de balkanisation et d'implosion*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2013, p.71-88.

<sup>16</sup> I. NDAYWEL È NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles-Kinshasa : Le CRI-Afrique éditions, 2009, p. 628.

l'autorité de Kinshasa, sourde aux préoccupations des communautés, sinon pour niveler les inégalités sociales locales. Une partition de fait du pays en résulta. L'accord de « cessez-le-feu », signé le 10 juillet 1999 à Lusaka, reconnaissait l'autorité de chaque groupe rebelle sur le territoire qu'il contrôlait. À défaut d'une victoire militaire d'un groupe sur les autres, un compromis devenait indispensable pour réunifier le pays, afin d'en finir avec la belligérance permanente et restaurer la démocratie, la paix ainsi que la stabilité. Joseph Kabila qui succédait à son père Laurent-Désiré Kabila assassiné le 16 janvier 2001, accélère le processus et crée les conditions de réalisation de ce compromis. L'engagement pour la pacification du pays prit le dessus sur le processus de démocratisation. Comme on peut le voir avec Onesphore Sematumba, « (...), l'urgence n'était plus de démocratiser le pays mais de le pacifier d'abord, de le gérer ensuite, de le gouverner enfin.<sup>17</sup> »

C'est dans ce contexte, qu'avec le soutien massif de la communauté internationale, pour mettre fin à la guerre, qu'en 2002, le Dialogue inter-congolais (DIC) fut convoqué à Sun City, en Afrique du Sud. Le compromis politique issu de ce dialogue consacre le partage du pouvoir entre les belligérants auxquels sont associées la société civile et l'opposition politique non armée. Une architecture institutionnelle atypique avait été mise sur pied (1 Président + 4 vice-présidents) avec comme principal agenda la tenue des élections au terme d'une transition de deux ans prolongeables de 6 mois deux fois. L'enjeu majeur des élections était la légitimation de l'ordre politique par des institutions démocratiquement élues, la pacification et la stabilisation du pays. Après le référendum constitutionnel du 18 et 19 décembre 2005 et la promulgation de la Constitution de la troisième République le 18 février 2006, les élections eurent lieu en juillet et octobre 2006, bouclant, bien qu'elles n'aient jamais été complètes jusqu'à nos jours, la longue transition politique de 16 années<sup>18</sup>. Le cycle électoral a été renouvelé en novembre 2011. Par ces deux joutes électorales, le président Joseph Kabila a été porté, à deux reprises, à la Présidence de la République et l'Assemblée nationale renouvelée deux fois. Le Sénat, les Assemblées comme les Gouvernements provinciaux avaient continué à fonctionner sur la base des élections de 2006. Mais ni la légitimité, ni la démocratie, moins encore la paix et la stabilité n'ont suivi la tenue de ces élections. Celles-ci ont plutôt débouché sur un cycle des contestations, des violences et des rébellions imputables à une classe politique très accrochée au pouvoir.

En effet, en 2006 et en 2011, les élections se tinrent dans un climat délétère. Le processus électoral, comme le fait remarquer le Réseau national des ONG des Droits de l'homme de la RDC (RENADHOC), « était émaillé de plusieurs incidents meurtriers et de graves violences corollaires de la mauvaise conduite de la part des autorités

<sup>17</sup> O. SEMATUMBA, « Une démocratie en apnée », dans Pole Institute (Collectif), *République D. du Congo. La démocratie dans l'impasse. Quel miracle fera bouger les lignes* (Regards croisés n°34), Goma, Pole Institute, 2017, p. 6.

<sup>18</sup> À compter à partir de 1990 au lendemain de la CNS.

nationales et locales. Ils sont une conséquence du recours aux forces de sécurité pour entraver les activités des candidats de l'opposition et de la volonté délibérée d'imposer des obstacles administratifs et pratiques à leur liberté de mouvement et leur droit de réunion tels que garantis par la Constitution<sup>19</sup>. » Dans les deux cas, la période préélectorale avait été caractérisée par la mise en cause de la crédibilité de l'institution organisatrice des élections (Commission Électorale Indépendante, CEI (en 2006) devenue dans la suite Commission Électorale Nationale Indépendante, CENI (en 2011)). Les partis d'opposition, notamment l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), dénonçaient l'opacité et la partialité de la gestion du processus électoral favorable, selon eux, au candidat Joseph Kabila. Contrairement à son boycott des élections de 2006, pour manque de transparence, l'entrée en scène du leader de l'UDPS, Étienne Tshisekedi, comme principal challenger du président Joseph Kabila pour celles de 2011 a conduit à des permanents heurts entre les partisans des deux camps. Ceux-ci se sont livrés bataille par leurs jeunesse interposées. Outre la violence physique, les jeunesse de deux camps sont arrivées, réciproquement, à vandaliser les sièges de leurs partis respectifs. En plus, les forces de l'ordre, plutôt que de garantir la sécurité de tous les protagonistes, excellaient dans l'intolérance et les exactions vis-à-vis de l'opposition.

Comme si cela ne suffisait pas, le pire était à attendre avec la publication des résultats. En 2006 et 2011, la publication des résultats de l'élection présidentielle était accompagnée de recrudescence de tensions et de violences. Ces contestations de 2006 et de 2011 furent suivies quelques mois plus tard par des rébellions dans le Kivu. Aux élections de 2006 ont succédé des regains de tension entre communautés et groupes armés que la *Conférence pour la paix au Kivu*, organisée en janvier 2008 par le gouvernement, n'a pas réussi à tempérer. Quelques mois après, la mutinerie d'une fraction d'anciens éléments armés du RCD/Goma intégrés dans les Forces armées de la RDC (FARDC) s'est transformée en une rébellion sous le label du Congrès National pour Défense du Peuple (CNDP). L'arrestation par Kigali, de Kundabatware, le chef militaire de ce mouvement rebelle, suivi de l'accord du 23 mars 2009 entre le gouvernement et Bosco Ntaganda son adjoint, a mis fin à l'insurrection du CNDP dont les éléments ont été intégrés dans les FARDC et la PNC, tandis que d'autres occupèrent des postes ministériels. Le CNDP a même rejoint la majorité présidentielle et Bosco Ntaganda élevé au rang de général d'armée. Pressé par la communauté internationale, après maintes tergiversations du gouvernement congolais, le président Joseph Kabila finit par consentir à l'arrestation du général Bosco Ntaganda. L'arrestation du fugitif, recherché par la Cour Pénale Internationale (CPI) pour crime contre l'humanité, a enflammé la région où se réactivaient déjà des groupes armés et des conflits intercommunautaires. C'est ainsi qu'en mai 2012, six mois seulement après la tenue des élections de 2011, une nouvelle rébellion éclate. Elle part de la mutinerie et de la défection d'ex-éléments du CNDP proches de ce général. Elle est baptisée Mouvement

<sup>19</sup> RENADHOC, *Problématique des droits de l'homme et des élections présidentielle et législatives en RD Congo. Duel entre l'alternance et le statu quo*, Kinshasa, Éditions Renadhoc, 2012.



du 23 mars (M23) en référence aux accords du 23 mars 2009 susmentionnés dont les clauses sont, à son avis, violées par le gouvernement congolais.

Derrière cette permanence des conflits se dissimule un ordre structurant l'agir dans le champ politique congolais, du moins pour l'histoire récente de la RDC. Le contournement de la démocratie par divers procédés depuis 1990 se normalise comme rationalité qui oriente ceux qui tiennent à se maintenir au pouvoir ou cherchent à y accéder. « *La duplicité des régimes qui cherchent la démocratie par le recours à la force*<sup>20</sup> » prépare malheureusement aux contestations politiques et laisse des espaces d'expression aux conflits communautaires, aux rébellions et aux agressions qui, pour se légitimer, ne manquent pas de ranger leurs actions dans le registre des contestations des résultats peu crédibles des élections. La « démocrature » ou la démocratie du prince est le terreau de la violence, de l'insécurité et de l'instabilité en RDC. Cela donne toute l'importance à l'avertissement prémonitoire des évêques qui, dans leur message du 12 janvier 2012 prévenaient que « *si l'on prend le risque de continuer à gouverner le pays par défi, les tensions intérieures plus ou moins maîtrisées à court terme culmineront, tôt ou tard, dans une crise grave et difficile à dénouer.* »

Outre les conditions chaotiques<sup>21</sup> dans lesquelles se sont déroulées les élections, la recherche du pouvoir à tout prix et la culture de compromis héritée de la longue transition amènent certains acteurs, mis hors-jeu par les élections, à provoquer le chaos pour créer les conditions des négociations leur permettant de se retrouver dans les institutions politiques. La stratégie du chaos ouvre ainsi la voie à la primauté de la négociation et de la renégociation qui nécessite de médiateurs. Malheureusement, la neutralité des personnalités politiques pouvant jouer le rôle de médiateurs est toujours refusée. Seule l'Église catholique jouit de quelque crédibilité aux yeux des acteurs politiques.

### **3. ÉGLISE CATHOLIQUE ET CRISES CONGOLAISES**

Fondé sur sa vocation de concourir à l'édification d'une société de justice compatible avec la promotion de l'homme et des valeurs humanistes, intégrales et solidaires<sup>22</sup>, l'engagement de l'Église catholique de la République Démocratique du Congo pour la

<sup>20</sup> A. MBEMBE, *Art. cit.*, p. 198

<sup>21</sup> Enrôlement des électeurs, y compris des mineurs, dans les régions favorables au président Kabila, tandis qu'il était bâclé dans celles à l'opposition, révision de la constitution en janvier 2011 réduisant à un tour les scrutins présidentiels, l'accès disproportionné aux médias publics en faveur de Joseph Kabila, le musellement des médias privés surtout de l'opposition, la non-publication des listes électorales par la CENI jusqu'à la veille des élections, la circulation des bulletins de vote avant même les scrutins, l'insuffisance des bulletins de vote dans certains bureaux de vote, l'absence des noms de certains enrôlés sur les listes électorales, le transfert des électeurs sur les listes des bureaux de vote autres que ceux où ils étaient enrôlés, l'inexistence sur le terrain de certains centres et bureaux de vote indiqués par la CENI...

<sup>22</sup> Cf. Compendium de la doctrine sociale de l'Église, Libreria Vaticana 2004, p. 1

démocratie est, selon Mpiana Tshitenge Jean-Pierre, *une constante dans l'histoire congolaise qui a pris de formes variées en fonction des facteurs qui l'ont sollicitée et des enjeux en présence*. Déjà à l'orée de la colonisation, bien que l'Église fasse partie du dispositif colonial léopoldien à côté des entreprises, de l'Administration et de l'armée, il a été signalé des actions de rachat et de protection par des missionnaires des enfants abandonnés, orphelins, otages ou kidnappés de suite de la razzia esclavagiste ainsi que des expéditions de recrutement ou de repréailles de l'Administration coloniale qui ont décimé des communautés entières. Bien plus, l'Église catholique a participé à la déconstruction de l'édifice colonial par de multiples dénonciations des pouvoirs et méthodes autocratiques de l'Administration coloniale. On note à ce sujet qu'en plus de la publication, en 1956, du « *Manifeste de la conscience africaine* » par l'Abbé Joseph Malula, considéré comme le premier véritable discours politique de l'Église autochtone, cette même année, les missionnaires se sont, pour la première fois, prononcés sur la propriété privée, le travail et sa rémunération, le droit pour les autochtones à la vie associative, les relations interraciales dans la colonie et l'émancipation politique des Congolais<sup>23</sup>. Pour Makiobo Clément, « cette déclaration des évêques, marqua la rupture des liens privilégiés qui subsistaient entre l'Église catholique et le pouvoir colonial. Elle contribua aussi à l'affaiblissement de l'ordre colonial et à la naissance d'une nouvelle politique de l'Église catholique, plus ouverte à la promotion sociale, économique, politique et religieuse des populations congolaises.<sup>24</sup> »

Cet engagement pour la démocratie et la stabilité s'est renouvelé et consolidé après l'indépendance et surtout depuis 1990. En effet, l'Église catholique s'en est ouvertement prise à l'entreprise de l'embrigadement de la société par le Mouvement Populaire pour la Révolution et à l'obscurantisme mobutiste. Par divers memoranda adressés au Président Mobutu et aux organes dirigeants du MPR, la Conférence Épiscopale Nationale de l'Église catholique n'avait cessé de dénoncer le culte de la personnalité, la corruption du régime, son déni des droits de l'homme et la paupérisation de la population, s'érigea ainsi en territoire de résistance politique contre la dictature. Tout au long de la longue transition (1990-2006) qui s'est achevée avec les élections de 2006, l'Église a été à la fois avant-gardiste du changement, canalisatrice des aspirations du peuple congolais et zone tampon dans les espaces de légitimité disputés par les acteurs politiques. Son entrée en scène est marquée par le mémorandum des évêques, en réponse aux consultations populaires initiées par le Président Mobutu. C'est une résultante de la session extraordinaire du 7 au 9 mars 1990. À travers ce mémorandum, les Évêques avaient stigmatisé entre autres « la personnalisation du pouvoir, la restriction des libertés publiques, la mauvaise gouvernance, la promotion des antivaleurs et l'impunité » comme causes fondamentales de la descente aux enfers du pays. *La large diffusion du mémorandum*, comme l'affirme Mungala Feta Jimmy, *et son retentissement*

<sup>23</sup> I. NDAYWEL È NZIEM, Op. cit., p. 425.

<sup>24</sup> C. MAKIOBO, *Église catholique et mutations sociopolitiques au Zaïre. La contestation du régime Mobutu*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.43

*inattendu provoquèrent non pas seulement l'indignation du chef de l'État en tant que premier destinataire, mais surtout des effets multiplicateurs après l'entrée en scène des médias.*<sup>25</sup> C'est dire que le mémorandum de l'épiscopat éveilla la conscience des Congolais à la déconfiture possible du système de Mobutu. Le 22 septembre 1990, dans un message intitulé *Libérés de toute peur au service de la Nation*, les Évêques constataient que, tout en aspirant à la démocratie, le peuple zaïrois vivait dans une peur réelle doublée d'une angoisse pour le lendemain. Pour sortir de cette situation, l'Assemblée Plénière joignit sa voix à celle de nombreux autres citoyens qui recherchaient l'instauration d'un réel consensus national. C'est ainsi que la « Conférence Nationale Souveraine » s'ouvrit le 07 août 1991. L'Église a contribué à chasser la peur et à contenir la pulsion vengeresse d'un « nouvel affranchi » en appelant la communauté nationale au sens de la responsabilité dans le processus d'appropriation de changement. À cet effet, elle a mis en place des structures d'encadrement et de participation citoyenne à l'instar du Groupe Amos, des Comités locaux de gouvernance participative, des Noyaux de la dynamique femme pour la paix, de l'Observatoire du processus électoral de la Conférence épiscopale nationale du Congo, etc.

Face à une classe politique versatile qui se disputait les institutions et le contrôle du processus de démocratisation, l'Église a été sollicitée pour présider la Conférence Nationale Souveraine qui devait jeter les bases de la troisième République. Confortée par son rôle d'avant-gardiste et de porteuse des aspirations de la communauté nationale, l'Église catholique s'investit également à contrer le mobutisme de torpiller le processus de démocratisation. En réaction à la fermeture de la CNS ordonnée par le président Mobutu qui en redoutait les résolutions, elle appela à la marche de l'espoir le 16 février 1992. Fidèles et bergers, tous s'étaient retrouvés dans les rues de Kinshasa à côté des chrétiens d'autres confessions, des organisations de la société civile et des membres des partis d'opposition pour réclamer la réouverture immédiate et sans condition de la CNS. Bien qu'elle soit pacifique et organisée dans la non-violence, cette initiative se heurta à la brutalité des forces de l'ordre qui la réprimèrent dans le sang. On dénombra plusieurs morts et blessés. La réprobation et l'indignation que ce massacre suscita dans l'opinion nationale et internationale contraignirent le président Mobutu à reculer et à rouvrir la CNS le 06/04/1992.

Cependant, la réouverture de la CNS, les pressions internes et externes et le pourrissement de la situation sociale, économique et politique n'avaient pas vaincu l'obstination du président Mobutu à demeurer au pouvoir. Il s'ingénia à fouler au pied les résolutions de la CNS qu'il finit par congédier définitivement le 6 décembre 1992. L'accrochement de Mobutu au pouvoir, l'impéritie caractérisant la classe politique et l'échec des négociations avec les rebelles, avaient ouvert la voie à l'AFDL qui, une fois au pouvoir, fit table rase de tous les processus antérieurs. Face à la politique instituée

<sup>25</sup> J. MUNGALA FETA, 2009, *Le rôle de l'église dans le processus de démocratisation en RDC*, Kinshasa, Chaire Unesco, 2009.

par l'AFDL, une nouvelle guerre sera déclenchée le 2 août 1998. Prenant à contrepied l'option gouvernementale d'une guerre populaire et de longue durée contre les agresseurs et leurs « valets » congolais, l'Église prit l'option de proposer les négociations politiques pour sortir de la crise. Le plan de paix concocté par l'Archevêque de Kisangani et président de la CENCO, Monseigneur Laurent Monsengwo, préconisait un dialogue direct entre le gouvernement de Kinshasa et le mouvement rebelle RCD.

#### 4. L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES ÉLECTIONS DE 2006 ET 2011

De par le renouvellement pacifique du personnel politique, l'instauration des institutions légitimes et légales ainsi que le contrôle citoyen qu'elles garantissent, les élections participent à la consolidation de la démocratie, à l'édification d'un État de droit et à l'amélioration de la gouvernance pour la promotion du bien-être collectif. Un tel enjeu donne à mesurer l'importance de l'éducation civique et électorale dans le contexte congolais où la population est majoritairement pauvre (+/-70%) et analphabète (+/-30%)<sup>26</sup>. Le défi dans un tel contexte était connu, comme le stigmatisaient les Évêques dans leur message du 25 février 2011, en ces termes :

*« La population doit s'impliquer d'une manière responsable dans le processus électoral ; elle doit redoubler de vigilance pour ne pas vendre sa conscience en échange de cadeaux et dons divers (argent, habits, boissons, nourritures, faux gestes de générosité, actions en faveur de la population, etc.) qu'on lui apporte en ce temps décisif. La population ne doit pas céder à la tentation du tribalisme ou du régionalisme, c'est-à-dire en se comportant selon les origines tribales, ethniques ou régionales. »*

S'impose alors la consolidation de la culture démocratique dans sa triple dimension : cognitive, affective et participative. À cet effet, l'Église catholique a mis en place des structures d'encadrement de la population. On peut citer les efforts de Justice et Paix/Asbl<sup>27</sup> qui, à travers ses structures de base, à savoir les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) et les Commissions Paroissiales Justice et Paix (CPJP), a multiplié des formations civiques et électorales depuis la mise en place des institutions de transition en 2003 afin de préparer la population à affronter de manière responsable et sereine les échéances électorales. On peut également relever les différentes sessions de formation à la non-violence active des CDJP en prélude des manifestations publiques comme celles qui ont précédé la marche de l'espoir du 16 février et celle du 1<sup>er</sup> août 2012, et celles organisées entre 2016 et 2018. Les résultats de cet encadrement de la

<sup>26</sup> Institut national de la statistique, 2014.

<sup>27</sup> On ne parle plus de la Commission Épiscopale Justice et Paix parce que celle-ci s'est transformée en Asbl avec désormais une personnalité juridique. Cependant les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) restent telles quelles.

participation citoyenne ont été constatés dans la mobilisation de la population lors des scrutins de 2006 et de 2011 ainsi que la vigilance dont elle a fait preuve, particulièrement en 2011 et en 2016.

Bien plus, pour s'assurer la crédibilité des résultats des élections, l'Église a mis sur pied des structures d'observation électorale. C'est dans ce cadre qu'il convient de situer l'institution de la mission d'observation de l'Église catholique composée de 30 000 observateurs déployés dans 17 000 bureaux de vote sur les 64 000 institués par la CENI pour les élections de 2011. Au vu des tensions qui montaient à l'approche des élections, l'Église n'a cessé d'inviter les acteurs et les partis politiques à la tempérance et à la modération afin que les élections se déroulent dans un climat apaisé. C'est ainsi que dans leur message du 25 février 2011 intitulé « Année électorale : que devons-nous faire ? », les Évêques ont invité « *la population et les acteurs politiques à éviter tout discours discourtois et discriminatoire et à adopter des attitudes et des propos capables de favoriser l'unité de la Nation congolaise (...).* »

## **5. L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2018**

Si les élections ont pu être organisées en 2006 et en 2011, tel n'a pas été le cas en 2016. Devenue difficile à gérer, la fin du second et dernier mandat du président Joseph Kabila a créé des graves confusions sur toute l'étendue de la RDC. Face à l'incertitude qui s'annonçait, l'Église catholique appela tous les acteurs politiques à un accord global et inclusif au Centre Interdiocésain de Kinshasa où elle assura sa mission *des bons offices* après différentes tentatives. Cet accord contient huit points, à savoir : 1. Pas de modification ou de changement de la constitution pendant la transition, 2. Pas de troisième mandat pour le Président, 3. On doit aller aux élections, 4. Pas de referendum, 5. Le premier Ministre est présenté par le Rassemblement et non par le Chef de l'État, 6. Redynamisation de la CENI, 7. Prise des mesures de décrispation politique, 8. Mise en place de la CNSA.

Pour suivre de près le processus électoral, la CENCO a publié une feuille de route pour un processus électoral inclusif, honnête et apaisé le 23 décembre 2018. Sous l'impulsion de l'ancienne Commission Épiscopale Justice et paix (devenue Justice et Paix/CENCO, des Coordonnateurs de Justice et Paix de tous les diocèses de la RDC se sont réunis pendant quatre jours en avril 2018 (16-19) en vue de se préparer aux prochaines phases électorales dans le pays. Cette feuille de route intitulée « Année électorale 2018 : que devons-nous faire ? » révèle l'ambition de taille de cette structure ecclésiastique dont le but est « de contribuer à un processus électoral inclusif, honnête et apaisé et à amener les parties prenantes à s'en approprier. Cela démontre à suffisance les efforts marqués de patience, déployés par la CENCO pour contribuer à atténuer tant soit peu la crise politique et la crise de confiance qui pesaient sur le processus électoral.

Toujours présente, l'Église catholique n'a pas hésité de sonner l'alarme chaque fois qu'elle constatait des dérapages dans les processus et les résultats électoraux. La plus grande menace était surtout des nouveaux reports dont la conséquence directe était l'« anéantissement de la paix comme le déclarait Mgr AMBONGO Fridolin, Archevêque de Kinshasa : « La vraie paix est une paix qui exige que les élections aient lieu à la date fixée du 30 décembre constituée en ligne rouge » à ne pas dépasser ; Ceci peut, à juste titre, être interprété comme un acte d'appel au réveil du civisme pour une citoyenneté active et libératrice. C'est dans ce sens qu'elle avait déjà menacé (en 2006) d'appeler les fidèles au boycott si les conditions de vote ne garantissaient pas la libre expression des citoyens. Cela se comprend aussi par son appel à une négociation entre les acteurs politiques majeurs avant les suffrages de 2006 pour apaiser le climat qui se détériorait de plus en plus à l'approche des élections. Mais aussi elle n'a pas hésité à donner sa position sur les résultats, surtout en 2011 comme au lendemain du scrutin de 2018 qui lui a valu des blâmes et condamnations de toutes parts, surtout par la coalition dès que le Secrétaire général de la CENCO, l'Abbé Donatien Nshole affirmait connaître le nom du vainqueur de la présidentielle, en invitant la CENI « en tant qu'institution d'appui à la démocratie à respecter la vérité et la justice ».

Bien que des voix discordantes ont envenimé le climat de communion de la CENCO autour des résultats du scrutin – la position des Évêques du Kasai était contraire à celle de la CENCO ou celle exprimée dans la grande sortie médiatique de Laurent Cardinal Monsengwo à Bruxelles sur la fraude électorale -, l'Église catholique n'a pas désarmé alors que tous ses efforts semblaient être anéantis par le pouvoir de Kabila qui n'a pas voulu concéder la réussite de l'Accord de la saint Sylvestre à la CENCO à qui il a reconnu 99 % de réussite de la conduite de la *mission des bons offices*, se réservant le 1% qui, naturellement était le tout. L'annonce des résultats du scrutin par la CENI a été un des coups les plus difficiles à avaler pour la CENCO bien déterminée à ne pas se dédire comme cela apparaît dans le récent rapport du comité permanent des Évêques sur la situation postélectorale ou par exemple dans le Message de la Conférence épiscopale provinciale de Kisangani.

## **6. ENGAGEMENT DE L'ÉGLISE : LIMITES ET PERSPECTIVES**

Dans la longue crise politique congolaise, l'intervention de l'Église catholique a été remarquable. À des degrés divers et selon les réalités du temps, l'Église catholique a contribué à la recherche des voies de sortie. N'ayant pas reçu le plus souvent l'assentiment des tenants du pouvoir, son engagement a rencontré aussi des manœuvres de gâchage comme la discréditation, la bastonnade de certains de ses membres, l'intrusion des agents de l'ordre dans des Églises et le gazage des fidèles, l'organisation de contremarche, la tendance à la criminalisation de l'Église pour avoir joué le rôle avant-gardiste et d'éveil de la conscience civique. L'Église n'a donc pas été à l'abri de l'artillerie qui a toujours été mobilisée pour étouffer les contestations populaires, encore

qu'elle reste, comme le souligne Thierry Nlandu, « la seule force bien structurée dans ce pays qui prend l'eau ».

Malgré les différentes réactions dont son action a fait face, elle n'a cessé d'être présente pour ne pas laisser le pays implorer. En dépit de la montée en puissance des Églises de réveil dans les milieux urbains, l'Église catholique demeure la confession religieuse qui rassemble le plus de fidèles en RDC. Sa base sociologique répartie en 1479 paroisses et 47 diocèses fait d'elle l'organisation ecclésiale la plus nantie en capital humain de la RDC. Elle préside donc à la destinée spirituelle de la majorité du peuple congolais dont elle a également la responsabilité de promouvoir le bien-être social. Elle est, à côté de l'administration publique, la seule institution implantée sur toute l'étendue de la République. Son organisation en spirale depuis ses Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV) à la base jusqu'à la CENCO au sommet, avec diverses structures d'encadrement des laïcs, témoigne de sa capacité de mobilisation et de son engagement. Pétrie de toutes ces ressources, l'Église catholique se sent confortée dans sa vocation de concourir à la construction d'une société juste pour laquelle elle intervient dans le champ du temporel afin d'obtenir son inflexion dans le sens de cette vocation au point de brouiller, aux yeux de certains, la ligne qui la distingue du temporel. Cette ligne a été même franchie lors des dernières élections du 30 décembre 2018, alors que l'Abbé Nshole, Secrétaire général de la CENCO a, intempestivement et avec triomphe démesuré, annoncé les résultats des élections récoltés par des observateurs, en lieu et place de la CENI et sans tenir compte du fait qu'un observateur, de quelle stature soit-il, n'a qualité, d'un point de vue de droit, ni à organiser les élections et moins encore à en annoncer les résultats. Bien plus, le clergé est l'une des composantes majeures de l'intelligentsia du pays dont la masse attend l'éclairage sur le destin de la nation.

Cependant, bien qu'ayant récolté des succès à certains épisodes de la crise, l'intervention ecclésiastique dans le champ du temporel n'a pas réussi à conjurer le spectre de l'apocalypse qui plane sur le pays. Cela s'explique par plusieurs raisons et démontre les limites de sa vocation bien entendu dans la sphère sociopolitique par exemple<sup>28</sup>. En effet, même si elle peut être portée par une ferme détermination de changer la cours des choses, l'intervention de l'Église dans le champ du temporel ne relève pas de la conquête des enjeux spécifiques à ce champ et sur lequel elle n'a pas non plus emprise<sup>29</sup>. Sa visée est de l'influencer au mieux de ses capacités plutôt que d'en assurer directement le contrôle<sup>30</sup>. Rien d'étonnant que l'Église dans ses différentes interventions en appelle

<sup>28</sup> Lire S. BOKWANGA, « L'engagement politique de l'Église. Cas des Clercs », in *Revue africaine de droit canonique, Église, élections et engagement politique en Rd Congo* (n°3), Kinshasa, 2012, pp. 29-43.

<sup>29</sup> Conformément au canon 285 §3 du Code de droit canonique, les clercs ne peuvent remplir les charges publiques qui comportent une participation à l'exercice du pouvoir civil.

<sup>30</sup> Cfr. Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la doctrine de l'Église*, Libéria Éditrice Vaticana, Rome, 2005, n°81. L'Église ne poursuit pas des objectifs de structuration ni d'organisation de la société, mais de sollicitation, d'orientation et de formation des consciences.

toujours aux « hommes et femmes de bonne volonté » sur lesquels elle ne détient aucun impérium.

Cette posture, qui lui garantit l'autonomie vis-à-vis du temporel et la « neutralité » à l'égard des protagonistes, amène l'Église à des dénonciations parfois évasives ou du moins qui se confondent à des jérémiades et quelques actions bornées plutôt que d'indexer clairement le mal et d'indiquer au « peuple de Dieu » la direction à prendre, par exemple en ce qui concerne les élections, une consigne de vote. À ce handicap institutionnel s'ajoute la montée des églises de réveil et d'autres confessions religieuses. Ayant besoin des faveurs des institutions publiques pour leur implantation et plein essor, les églises de réveil et beaucoup d'autres églisettes se placent généralement aux antipodes de l'Église catholique non pas toujours par conviction, mais surtout pour gagner la sympathie des autorités politico-administratives et bénéficier de leur appui.

La crise congolaise de près de trois décennies témoigne de l'imbrication des enjeux et des acteurs multiples dont les agendas sont difficilement réconciliables. Dans ce contexte, l'Église catholique n'est pas le seul acteur historique qui peut en déterminer l'issue. Il faut donc tenir compte, comme le souligne Jimmy Mungala Feta, de la dynamique des relations entre les divers protagonistes et de la dialectique de leur engagement. Toutefois, considérant sa vocation et ses ressources ci-haut indiquées, l'Église catholique apparaît à l'évidence comme l'une des institutions susceptibles de porter haut les aspirations de la communauté nationale. L'espérance qu'elle incarne pour une large portion de la population congolaise l'astreint à demeurer la voix des sans voix, à intensifier sa lutte pour la consolidation de la démocratie en RDC sans laquelle, même sa vocation se trouverait en péril. Elle doit à cet effet inscrire son action dans la durée, être courageuse en prenant des options claires qui indiquent à ses fidèles la direction à prendre, notamment en les aidant à identifier clairement les « hommes et les femmes de bonne volonté » qui peuvent sortir la nation congolaise de cette crise lancinante. Pour ce faire, elle est appelée à resserrer ses lignes intérieures, s'investir dans l'éducation civique et éthique de la masse et de l'élite pour contrer la déchéance morale, laquelle demeure la principale cause de la descente aux enfers de la RDC.

## 7. CONCLUSION

Intéressée par les actions menées par l'Église en tant qu'une « institution non désincarnée et qui prend sans cesse soin de faire siens le bonheur et le chagrin du monde de son temps<sup>31</sup> », cette réflexion visait à présenter le contexte d'intervention et les limites de l'action de l'Église catholique dans la configuration de guerres entre protagonistes politiques. Étant donné que la réussite de tout processus du changement dépend des efforts consentis et du choix des options pour la réimagination du futur, il

<sup>31</sup> I. NYIRINDEKWE et B. ULIMWENGU BIREGEYA, *Lecture synoptique de l'enseignement du Pape François*, Paris, Éditions universitaires européennes, 2018, p. 9.



s'est posé la nécessité pour l'Église de renforcer ses lignes intérieures, en adoptant une posture qui montre à ses fidèles la voie à suivre sans tomber dans le piège apparent de *faire à la place de César* comme cela a été interprété ou peut être interprété en ce qui concerne la question d'annonce des résultats des élections du 30 décembre 2018.

## 8. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AHADI SENGE MILEMBA, PH., *Les élections en zone post-conflit et la survie du Rassemblement Congolais pour la Démocratie en République démocratique du Congo. Essai de sociologie électorale à Goma*, Mémoire de DES, 2011-2012, Université de Kisangani, Inédit.
- AHADI SENGE MILEMBA, PH. (2017), « La démocratie à l'épreuve des accords du 18 octobre et 31 décembre 2016 en République Démocratique du Congo », dans Pole Institute, *République D. du Congo. La démocratie dans l'impasse. Quel miracle fera bouger les lignes*, Goma, Pole Institute.
- ASSEPB, Notre cri pour le respect absolu de la vie humaine. *Message de l'ASSEPB* donné à Butembo le 23 mai 2015.
- BOKWANGA S. (2012), « L'engagement politique de l'Église. Cas des Clercs », in Revue africaine de droit canonique, Église, élections et engagement politique en rd Congo, n°3, Kinshasa.
- BUCYALIMWE MARARO S., « Chronologie commentée des troubles militaro-politiques et des guerres à l'Est de la RDC », in KANKWENDA MBAYA J. et MUKOKA NSENDA F. (Dir.), (2013), *La République Démocratique du Congo face au complot de balkanisation et d'implosion*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES.
- CENCO, « L'espérance ne déçoit jamais » (Rm 5,5) Le Dialogue du peuple congolais, dans la liberté, la justice et la vérité, Kinshasa, le 2 au 7 juillet 2001.
- CENCO, Quel avenir pour le pays ? Déclaration de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo dans la situation d'impasse politique actuelle en République Démocratique du Congo, Éditions du Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa-Gombe, 2003
- CENCO, Le courage de la vérité (cf. 2Cor7, 14) *Message de l'Assemblée plénière extraordinaire de la CENCO*, Kinshasa, 2012
- CENCO, « J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7) Trop, c'est trop ! Message du Comité Permanent des Évêques de la RDC, Éditions du Secrétariat Général de la CENCO Kinshasa-Gombe 2003
- CENCO, « Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut » (2 Co 6,2) Le Congo nous appartient. Déclaration du Comité permanent des Évêques de la RDC sur la situation politique actuelle, Éditions du Secrétariat Général de la CENCO Kinshasa-Gombe 2005

- CENCO, Pour une fin de transition apaisée « Le peuple avait le cœur à l'ouvrage » (Ne 3, 38). *Message du Comité Permanent des Évêques de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, le 24 juin 2006.
- CENCO, Appel du comité permanent de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) face à la situation actuelle du pays, Kinshasa, le 03/12/2011.
- CENCO, Mémoire du Comité Permanent de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo au Président de la République sur l'état actuel de la nation, Kinshasa, le 22 février 2013.
- CENCO, Protégeons notre nation. Pour un processus électoral apaisé et prometteur d'un avenir meilleur, Message de la 51ème Assemblée Plénière des Évêques membres de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), Kinshasa 2014.
- CENCO, Accord politique global et inclusif du centre interdiocésain de Kinshasa, décembre 2016.
- CENCO, *Le pays va très mal. Debout congolais ! Décembre 2017 approche* ». Message des évêques, membres de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), Kinshasa du 19 au 23 juin 2017.
- CENCO, Le peuple congolais crie sa souffrance (cf. Exode 3,7). Allons vite aux élections Message de l'Assemblée Plénière Extraordinaire des Évêques Membres de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) Kinshasa, le 24 novembre 2017.
- CENCO, Déclaration de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo. À l'issue de l'Assemblée Plénière Extraordinaire du 15 au 17 février 2018,
- CLC, Message du Comité Laïc de Coordination pour la marche du dimanche 25 février 2018.
- CEZ, Mémoire des évêques du Zaïre au président Mobutu sur la nécessité de démocratiser le pays, Kinshasa le 09 mars 1990.
- CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX » (2005), *Compendium de la doctrine de l'Église*, Libreria Editrice Vaticana, Rome.
- KABUYA LUMUNA SANDO, C. (2017), *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Kinshasa, CEDIS.
- KÄ MANA (2015), *Changer les imaginaires. Pour sortir de la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo*, Paris, Izuba.
- KASEREKA KAVWAHIREHI (2013), *Le prix de l'impasse. Christianisme africain et imaginaires politiques*, Bruxelles, P.I.E LANG.
- LOUBET DEL BAYLE J-L (2000), *Initiation aux méthodes en sciences sociales*, Paris, l'Harmattan.
- MAKIOBO, C. (2004), *Église catholique et mutations sociopolitiques au Zaïre. La contestation du régime Mobutu*, Paris, L'Harmattan.
- MARTENS L., « Monsengwo et le complot anti-nationaliste. Imposer le néocolonialisme au Congo, c'est assassiner Kabila une seconde fois. »,

Document du 5 mars 2001, URL : [http://www.deboutcongolais.info/actualite5/art\\_321.htm](http://www.deboutcongolais.info/actualite5/art_321.htm).

- MBEMBE A. (2003), « Les logiques de transformations sociales. » in Damon J. et Igué J.O (dir.) *L'Afrique de l'ouest dans la compétition mondiale. Quels atouts possibles ?* Paris, Karthala.
- MBWEMBWA KALALA, J.-P. (2009), *Institutions politiques de la République démocratique du Congo. Des origines à nos jours*, Kinshasa, éditions universitaires africaines.
- MUNGALA FETA, J., (2009), *Le rôle de l'église dans le processus de démocratisation en RDC*, Kinshasa, Chaire Unesco, 2009.
- N'DAYWEL È NZIEM I. (2009), *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles-Kinshasa : Le CRI-Afrique éditions.
- OBOTELA RACHIDI (2018), « La République Démocratique du Congo à la recherche de la stabilité politique. », in *Revue africaine des livres* 8, n°1.
- OTEMIKONGO MANDEFU YAHISULU, J. (2018), *Guerre des méthodes en sciences sociales. Du choix du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats*, Paris, l'Harmattan.
- RENADHOC (2012), *Problématique des droits de l'homme et des élections présidentielle et législatives en RD Congo. Duel entre l'alternance et le statu quo*, Kinshasa, Éditions Renadhoc.

